

# Buchères

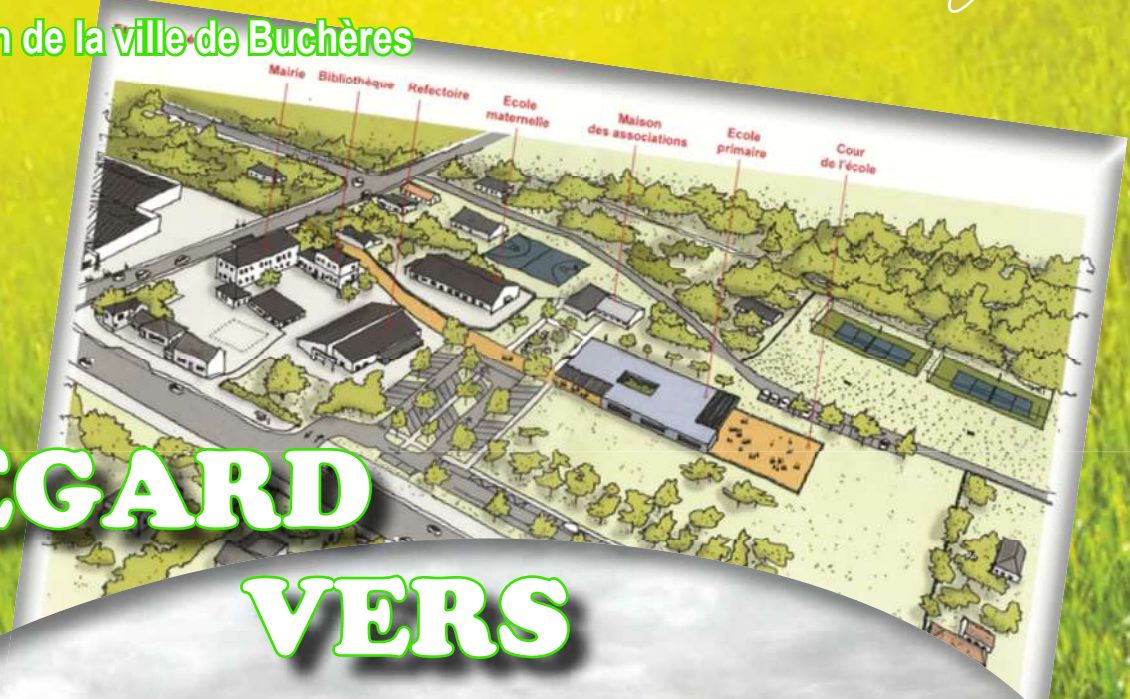
Aube en Champagne

N° 71  
Août  
Septembre  
2019

Mag

[www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

Le journal d'information de la ville de Buchères



## LE REGARD VERS L'AVENIR



Vos factures d'énergie  
sont trop chères ?

Vous n'arrivez plus à  
chauffer correctement votre logement ?

Optez pour une rénovation énergétique  
et faites appel à EcoToit !



**EcoToit**

la plateforme de rénovation énergétique  
de Troyes Champagne Métropole

**ACCES**  
BUREAUTIQUE

Réaménagement, Conception, Conseil et Services

- Photocopieurs
- Nettoyage
- Informatique
- Maintenance
- Audéo - Vidéo

03 25 71 26 36  
www.accessbureautique.fr

**GRUPE MEDIA PLUS COMMUNICATION**  
CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL

CRÉATION - IMPRESSION  
RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau  
Bulletins municipaux  
Plans de ville  
Guides pratiques et touristiques  
Magazines cartonnés et infocommuns  
Mobilier urbain  
Boème facile interactive

**iad** Vous vendez ? Vous achetez ?

Confiance et votre projet en toute sérénité

Avis de valeur de votre bien offert

Réseau de proximité

Honoraires adaptés

Votre Conseillère en Immobilier près de chez vous

**Avone Emeline TARDY**  
06 67 63 09 87  
Devenez conseiller en immobilier indépendant

Une connaissance cherche à vendre un bien immobilier ?

Contactez-moi !

Vous serez rémunéré, si la transaction s'effectue

Conseils et transactions immobilières

**STÉPHANE CHAGOT**  
agent immobilier indépendant

**Prix mini, service maxi à votre écoute 7 jours/7**

Pourquoi me faire confiance ?

- Indépendance de plus de 30 ans dans l'immobilier
- Établissement de notre conseil de 2002 à nos jours
- Publication en continu de nos offres
- Accueil au client
- Présence de votre fiduciaire chez un notaire
- Aide complète à l'achat ou à la vente
- Valable de confiance avant et pendant les travaux de votre projet

*Une agence à taille humaine service personnalisé*

RECHERCHES DE BIENS  
SPÉCIALISTE DU PAVILLON RÉCENT  
(TROYES ET AGGLOMERATION)  
HONORAIRES DE 5000 A 7000 € TTC (charge acquéreur)

8, rue Labourie 10800 MOUSSEY - 06 34 73 76 36  
snj.immo@orange.fr • Carte professionnelle N° 028 1001 2019 000 000 410

Estimation gratuite sur présentation de ce document

**10 €**  
Entrée + buffet à 20h

**Thé dansant tous les dimanches à partir de 15h00**

Ouvert un samedi par mois (suivez-nous sur facebook)  
Tenue Correct exigée

Réservation : 06 67 63 09 87

Publication :  
Mairie de Buchères

Rédaction :  
Mairie de Buchères

Directeur de la publication  
et de la rédaction :

Mairie de Buchères

Régie Publicitaire :

Groupe Média Plus Communication

Média Diffusion Conseil

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens

CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 93 312 147

Site Web : www.mediaplus.com.fr

E-Mail : contact@mediaplus.com.fr

Photos :

Mairie de Buchères

Impression :

Imprimerie spéciale du Groupe

Média Plus Communication

Droit légal :

2019

**FLASHEZ-VOI  
TOUT BUCHÈRES  
SUR VOTRE MOBILE**




**Le «QR code»**

Un QR code est un type de codage en deux dimensions constitué de modules disposés dans un fond carré. QR veut dire en anglais Quick Response car le contenu du code peut être decodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.

**SOMMAIRE**

Edito	2
Les réalisations budgétaires	3-6
Le Conseil Municipal	7
Les Commissions	8-9
Les Syndicats	10
Informations communales	11-13
Commémorations	14-15
Urbanisme	16-19
Plan de ville	20-21
Commerçants et artisans	22-23
Liste des associations	24
Espace associations	25-28
CPI de Buchères	29
Gendarmerie	30
Enfance et Jeunesse	31-32
Bibliothèque	33
Culte	34
C.C.A.S	35
Informations Utiles	36



Chers Buchéroises et Buchérois

Voici déjà une année de passée depuis mon élection en tant que Maire. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous apportent leur soutien ainsi que le Conseil Municipal pour le travail effectué.

En 2018, nous vous avons présenté un programme avec mon équipe lors de l'élection municipale. Nous sommes fiers de constater que nos propositions seront terminées ou en cours de réalisation d'ici la fin de l'année.

Malgré la baisse des dotations de l'état et du peu d'aides pour la construction de la nouvelle école, nous avons maintenu cette année comme celle passée, le taux des taxes sans augmentation de la part de la commune ainsi que les tarifs de la cantine.

La suppression de la taxe d'habitation nous amène quelques inquiétudes ne sachant toujours pas les modalités définitives de compensations mais nous gérons les finances communales le mieux possible en maîtrisant les dépenses.

Malgré le retard dû aux fouilles (1 an), les travaux de la nouvelle école commencent enfin à démarrer comme vous avez pu le voir avec les premiers ouvrages effectués dans la cour de la Mairie et le plateau devant.

Les voiries de l'école côté bibliothèque seront finalisées entre juillet et début septembre.

L'ouverture du nouveau groupe scolaire est toujours plus que jamais en point de mire pour la rentrée 2020 et nous devons cette année ouvrir une nouvelle classe pour répondre à l'affluence de nouveaux petits écoliers. Un(e) enseignant(e) supplémentaire vient d'être nommé(e) afin de répondre à cette augmentation d'élèves.

Buchères attire de nouveaux habitants régulièrement et nous tenons à ce qu'ils se sentent bien dans notre commune. Cet apport de population va certainement nous faire franchir la barre des 1800 habitants rapidement. Un recensement de la population ayant lieu

début 2020 nous en dira plus sur notre progression. Comme nous le faisons depuis le début, nous continuerons de rencontrer les riverains afin d'échanger et d'expliquer dans les quartiers où nous entamons des travaux, en quoi consistent ceux-ci car la concertation est très importante pour moi.

Depuis notre élection, nous vous faisons parvenir régulièrement, tous les deux Conseils Municipaux, les comptes rendus dans vos boîtes à lettres afin d'être le plus transparent possible auprès de vous les habitants. Dernièrement, nous avons élu un CMJ (Conseil Municipal Jeunes) avec des enfants qui s'investissent et qui assureront certainement un jour la relève. Ceux-ci vont nous apporter leur regard et nous allons effectuer des actions ensemble suite à leurs demandes.

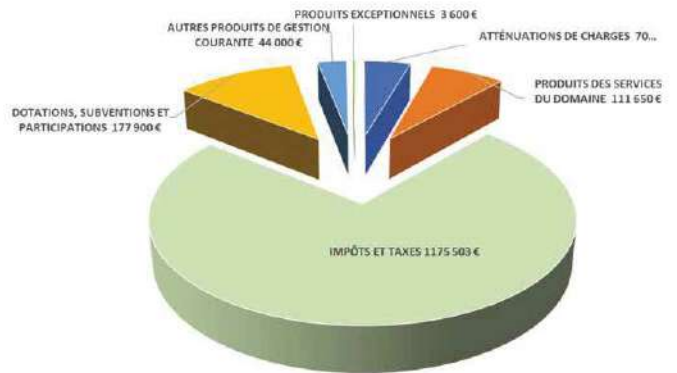
Enfin, malgré l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires, ce qui ne facilite la tâche de personne, nos employés communaux s'emploient au maximum pour faire de Buchères une commune agréable à vivre et nous avons besoin que chacun s'implique à nettoyer devant sa maison afin de les aider et maintenir cette qualité de vie.

Je vous souhaite à vous toutes et tous de bonnes vacances au nom de tout le Conseil Municipal et de l'ensemble du personnel et je vous laisse découvrir ce bulletin annuel en vous donnant rendez-vous en septembre.

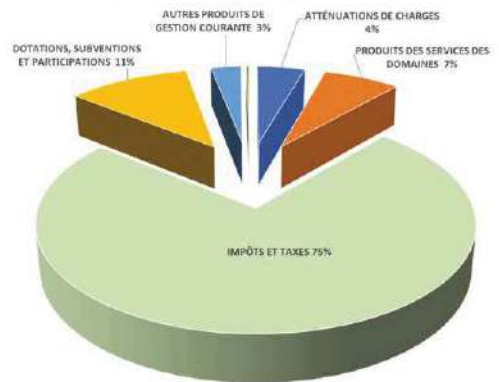


Philippe GUNDALL  
Maire de Buchères

BUDGET 2019 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

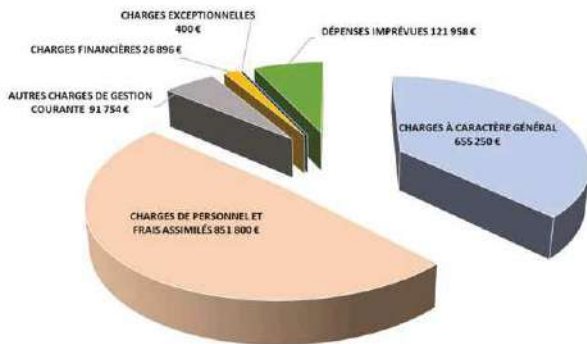


BUDGET 2019 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

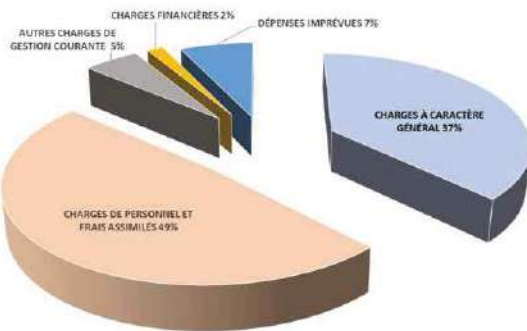


## ➤ RÉALISATION BUDGÉTAIRE

BUDGET - 2019 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

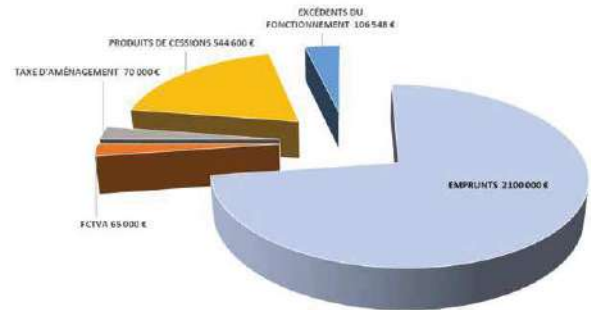


BUDGET 2019 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

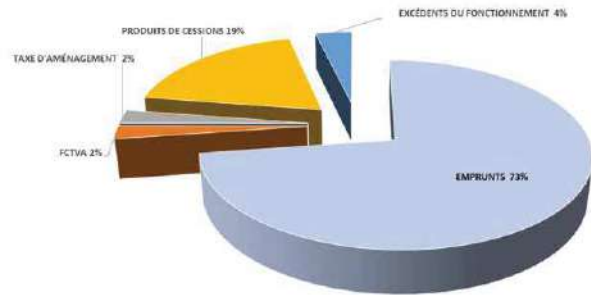


## ➤ RÉALISATION BUDGÉTAIRE

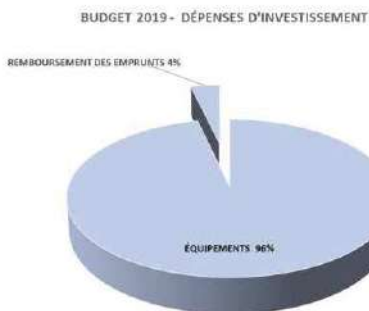
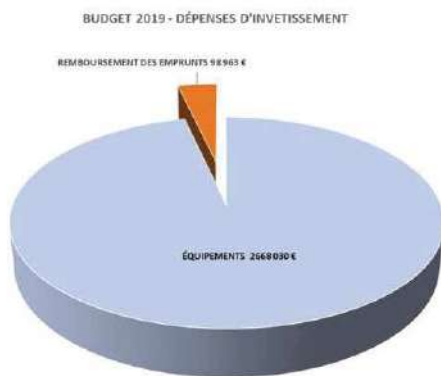
BUDGET 2019 - RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2019 - RECETTES D'INVESTISSEMENT



## ➔ RÉALISATION BUDGÉTAIRE



## ➔ LE CONSEIL MUNICIPAL



**Monsieur GUNDALL Philippe**  
**MAIRE**

**Madame BOUCHOT Chantal**  
1ère Adjointe

**Monsieur FAIVRE Philippe**  
2ème Adjoint

**Madame PULA ép. CUNY Anne-Lise**  
3ème Adjointe

**Monsieur HUBERT Frédéric**  
4ème Adjoint

**Madame BROQUET Chantal**  
Conseillère Municipale

**Monsieur SAVOURAT Bernard**  
Conseiller Municipal

**Madame KOTNIK Béatrice**  
Conseillère Municipale

**Monsieur JORRY Benoît**  
Conseiller Municipal

**Madame MALHERBE Agnès**  
Conseillère Municipale

**Monsieur GODET Michaël**  
Conseiller Municipal

**Madame CORTIER ép. RUBY Céline**  
Conseillère Municipale

**Monsieur COUCHE Hervé**  
Conseiller Municipal

**Madame TROCHET Stéphanie**  
Conseillère Municipale

**Monsieur SAVERS Christophe**  
Conseiller Municipal

**Monsieur MOINEAU David**  
Conseiller Municipal

**Madame BERTHIER Danielle**  
Conseillère Municipale

**Monsieur GRIS Gérard**  
Conseiller Municipal

**Madame SAIRE Wanda**  
Conseillère Municipale

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### COMMISSIONS BÂTIMENTS / VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC

**RESPONSABLE :**  
**Madame Chantal BOUCHOT**  
Madame Stéphanie TROCHET  
Monsieur Michaël GODET  
Monsieur Philippe FAIVRE  
Monsieur Gérard GRIS  
Monsieur Hervé COUCHE  
Monsieur Benoît JORRY

**INVITE :**  
Monsieur Jean-Marie WARIN

### COMMISSION COMMUNICATION 4 membres

**Responsable :**  
**Monsieur Philippe GUNDALL**  
Madame Chantal BOUCHOT  
Madame Danielle BERTHIER  
Madame Anne-Lise CUNY

### COMMISSION ECOLE / POLITIQUE DE LA JEUNESSE 5 membres

**RESPONSABLE :**  
**Madame Anne-Lise CUNY**  
Madame Wanda SAIRE  
Monsieur Philippe FAIVRE  
Madame Béatrice KOTNIK  
Madame Chantal BROQUET

**INVITES :**  
Monsieur Jérôme MARCAMBAUT

### COMMISSION QUALITÉ DE VIE / FLEURISSEMENT 5 membres

**RESPONSABLE :**  
**Madame Chantal BOUCHOT**  
Madame Stéphanie TROCHET  
Monsieur Bernard SAVOURAT  
Monsieur Gérard GRIS  
Madame Chantal BROQUET

**INVITES**  
Monsieur Cyril RUBY  
Madame Corinne DARDANO

### COMMISSION FÊTES / ANIMATIONS / CÉRÉMONIES 5 membres

**RESPONSABLE :**  
**Monsieur Frédéric HUBERT**

Madame Stéphanie TROCHET  
Monsieur Bernard SAVOURAT  
Monsieur Christophe SAVERS  
Madame Agnès MALHERBE

**INVITES :**  
Monsieur Noël BAZIN  
Madame Corinne DARDANO  
Monsieur Jean-Claude MENNERET  
Madame Marie-Bernadette LAQUEILLE  
Monsieur Jérôme MARCAMBAUT

### COMMISSION DES FINANCES 6 membres

**RESPONSABLE :**  
**Monsieur Philippe GUNDALL**  
Monsieur Philippe FAIVRE  
Madame Chantal BOUCHOT  
Monsieur Hervé COUCHE  
Monsieur David MOINEAU  
Monsieur Frédéric HUBERT

**INVITES**  
Monsieur Jean-Marie WARIN

### COMMISSION FORÊTES / CHEMINS RURAUX 5 membres

**Responsable :**  
**Monsieur Benoît JORRY**  
Monsieur Hervé COUCHE  
Monsieur Philippe FAIVRE  
Monsieur Gérard GRIS  
Monsieur Frédéric HUBERT

**INVITES :**  
Monsieur Jean-Marie WARIN

### COMMISSION SPORTS / RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS 6 membres

**RESPONSABLE :**  
**Madame Anne-Lise CUNY**  
Madame Céline RUBY  
Monsieur Bernard SAVOURAT  
Madame Béatrice KOTNIK  
Madame Agnès MALHERBE  
Monsieur David MOINEAU

**INVITES :**  
Madame Marie-Bernadette LAQUEILLE  
Monsieur Jérôme MARCAMBAUT  
Monsieur Cyril RUBY

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### COMMISSION PLU / URBANISME ENVIRONNEMENT 6 membres

**RESPONSABLE :**  
**Monsieur Philippe FAIVRE**  
Monsieur Frédéric HUBERT  
Monsieur Michaël GODET  
Monsieur Hervé COUCHE  
Madame Anne-Lise CUNY  
Monsieur Gérard GRIS

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES TITULAIRES

Madame Chantal BOUCHOT  
Madame Agnès MALHERBE  
Monsieur Gérard GRIS

**SUPLÉANTS :**  
Monsieur Michaël GODET  
Madame Anne-Lise CUNY  
Monsieur Philippe FAIVRE

### COMMISSION DES AÎNÉS 5 membres

**RESPONSABLE :**  
**Monsieur Bernard SAVOURAT**  
Madame Danielle BERTHIER  
Monsieur Benoît JORRY  
Madame Béatrice KOTNIK  
Madame Chantal BROQUET

### COMMISSION DES IMPÔTS Désignés par le Préfet

**TITULAIRES :**  
Monsieur Alain AMAT  
Madame Danielle BERTHIER  
Madame Anne-Lise CUNY  
Madame Agnès MOTAL  
Monsieur Jean-Pierre RICHARDON  
Monsieur André BANRY

**SUPLÉANTS :**  
Madame Catherine COUCHOT  
Madame Danielle FAILLENOT  
Monsieur Benoît JORRY  
Madame Stéphanie WUERTZ  
Monsieur Jean-Marie WARIN  
Monsieur Jean-Luc HAZOUARD

### COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES 3 membres

Monsieur Philippe GUNDALL  
Madame Chantal BOUCHOT (Délégué de  
l'Administration)  
Monsieur Frédéric HUBERT (Délégué du Tribunal)

### COMMISSION CULTURE 5 membres

**RESPONSABLE :**  
**Madame Anne-Lise CUNY**  
Madame Chantal BROQUET  
Madame Danielle BERTHIER  
Madame Agnès MALHERBE  
Madame Béatrice KOTNIK

**INVITES :**  
Madame Marie-Bernadette LAQUEILLE  
Monsieur Jérôme MARCAMBAUT

### COMMISSION ACCESSIBILITÉ 6 membres

**RESPONSABLE :**  
**Monsieur Philippe FAIVRE**  
Madame Chantal BOUCHOT  
Monsieur Michaël GODET  
Monsieur David MOINEAU  
Monsieur Benoît JORRY  
Monsieur Gérard GRIS

### C.C.A.S.

**PRÉSIDENT :**  
**Monsieur Philippe GUNDALL**  
Madame Chantal BOUCHOT  
Madame Chantal BROQUET  
Madame Béatrice KOTNIK  
Madame Wanda SAIRE  
UDAF : Madame Chantal FESTUOT  
Proposition du Maire  
Madame Catherine COUCHOT  
Madame Yolande MENNERAT  
Madame Monique SAVOURAT

### TCM : COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Madame Chantal BOUCHOT

## LES SYNDICATS

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION FORESTIÈRE DE LA FORÊT D'AUMONT

**1 titulaire :**  
Monsieur Benoît JORRY  
**1 suppléant :**  
Monsieur Hervé COUCHE

### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'AUBE

**1 titulaire :**  
Monsieur Philippe FAIVRE  
**1 suppléant :**  
Monsieur Frédéric HUBERT

### COMITÉ DU TOURISME DE TROYES

**1 titulaire :**  
Monsieur Bernard SAVOURAT  
**1 suppléant :**  
Madame Céline RUBY

### GARANTS À LA FORÊT D'AUMONT

Monsieur Benoît JORRY  
Monsieur Gérard GRIS  
Monsieur Christophe SAVERS

### CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Madame Chantal BOUCHOT  
(Représentant des élus)  
Madame Valentine NOËL  
(Représentante du personnel)

### ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

**1 titulaire :**  
Monsieur Benoît JORRY  
**1 suppléante :**  
Monsieur Michaël GODET  
**Correspondant Défense**  
Madame Anne-Lise CUNY

### SPL XDEMAT Déléguée à l'Assemblée Générale / représentante à l'Assemblée Spéciale :

Madame Chantal BOUCHOT

### TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

**1 titulaire :**  
Madame Chantal BOUCHOT

### SDDEA - COPE

Madame Chantal BOUCHOT  
Monsieur Philippe GUNDALL

### SYNDICAT DÉPART Représentant Troyes Champagne Métropole

**1 titulaire :**  
Monsieur Philippe FAIVRE

## INFORMATIONS COMMUNALES

### NOUVEAUX HABITANTS

Pensez à vous faire recenser auprès du secrétariat de mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

#### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :  
- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2<sup>e</sup> tour de l'élection)  
- Être français  
- Jouir de ses droits civils et politiques.

**Rappel :** les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans et les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement également.

#### Où s'inscrire ?

- soit à la mairie de votre domicile.  
- soit en ligne : il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (service-public.fr) et joindre la version numérisée des documents suivants :  
- Justificatif de domicile  
- Justificatif d'identité

#### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.



La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur votre smartphone.

### RAMONAGE ET MONOXYDE DE CARBONE

Un ramonage d'un conduit de cheminée, de poêle ou de chauffage permet d'éliminer les suies et les dépôts qui se sont déposés au sein de sa paroi intérieure. Le ramonage doit être effectué par un professionnel qualifié. Il dure entre vingt minutes et une heure selon l'état du conduit et sa difficulté d'accès.

#### Le ramonage de votre cheminée est obligatoire

Selon l'article 31-6 du Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) : « Les conduits de fumée intérieurs ou extérieurs, fixes ou amovibles, utilisés pour l'évacuation des gaz de la combustion doivent être maintenus constamment en bon état d'entretien et de fonctionnement et ramonnés périodiquement en vue d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanation de gaz nocifs dans l'habitation, ainsi que le rejet de particules dans l'atmosphère extérieure. »

#### Quelle sanction en cas de non-ramonage ?

Si vous n'avez pas fait ramoner votre cheminée selon les normes légales en vigueur dans votre commune, vous pouvez être sanctionné par une amende de 3<sup>ème</sup> catégorie : 68 euros - amende forfaitaire simple.



### MARIAGE, PACS ET PARRAINAGE CIVIL

Pensez à vous faire recenser auprès du secrétariat de mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

Pour tout mariage, PACS ou parrainage civil, il faut vous présenter à la Mairie afin de retirer le dossier et le retourner un mois avant l'événement, dûment rempli, muni des pièces indiquées lors du retrait de celui-ci.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries se déroulent vers les mois de Mai / Juin. Un imprimé type est à votre disposition en Mairie.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### RATICIDE

La Mairie met à disposition gratuitement auprès des administrés de Buchères du raticide **du 1er Octobre au 31 Mars inclus** de chaque année.

### AFFOUAGES

Les inscriptions des affouages se déroulent en Mairie de début Octobre à début Novembre de chaque année, en remplissant un imprimé type. Afin d'éviter tout quiproquo, aucune procuration n'est possible, seul l'affouagiste est habilité à signer son inscription.

### PERMIS DE DÉTENTION POUR LES CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Nous vous rappelons que les chiens de zère ou zème catégorie doivent être déclarés en Mairie.

### SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

L'application mobile qui vous rapproche de votre mairie

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous les souhaitez.

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Testez-vous même

**Pas besoin de créer un compte !**

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone mobile en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

**« Ma commune dans la poche »**  
**SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**  
**L'application mobile qui vous rapproche de votre mairie**

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous les souhaitez.

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Testez vous même

**Pas besoin de créer un compte !**

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone mobile en recherchant **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Disponible sur

## INFORMATIONS COMMUNALES

### ENVIRONNEMENT

#### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ASPECT DE NOTRE DOMAINE PUBLIC

Nous nous permettons de rappeler aux propriétaires riverains d'une voie publique de remplir leurs obligations en assurant l'entretien des trottoirs (tonte, désherbage). Les services techniques se limiteront à l'entretien des voiries principales et route départementales de Buchères. Les propriétaires ont l'obligation d'assurer l'entretien des propriétés (vergers, terrains) à l'intérieur des zones bâties.



#### PLANTATIONS

Depuis 1989, arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés en observant un retrait de 2 mètres par rapport à l'alignement.

En cas de surplomb par une ligne électrique les distances de retrait sont :

- 3 mètres pour les plantations de moins de 7 mètres,
- au-delà de 7 mètres, augmentation d'un mètre pour chaque mètre supplémentaire de hauteur, dans la limite de 10 mètres.

#### ÉLAGAGE

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur les voies publiques doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies aux frais des propriétaires. L'élagage étant obligatoire et imprescriptible, le propriétaire riverain qui ne l'exécute pas, peut être mis en demeure par lettre recommandée avec avis de réception du Maire. S'il persiste, la commune effectue l'élagage aux frais du contrevenant.

#### DÉJECTIONS CANINES ET DÉTRITUS

L'article 99 du règlement sanitaire départemental stipule que sur la voie publique, « il est interdit de jeter, déposer ou d'abandonner des pelures, des épluchures et résidus de fruits et légumes. Les déjections de votre animal doivent être ramassées. D'une façon générale, tout débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ». Enfreindre cette obligation constitue une infraction qui peut être sanctionnée par une amende pouvant s'élever jusqu'à 450€.

#### BRÛLAGE DES PAILLES ET VÉGÉTAUX

(Interdit du 16 mars au 15 octobre)

Il est interdit à moins de 100 mètres des habitations, des routes et chemins.



#### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne doivent pas causer de gêne pour le voisinage. A cet effet, les travaux ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours férié : Interdit

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de gêne. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif les dissuadant de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



## COMMÉMORATIONS



### Cérémonie du 24 août 2018 :

Le 24 Août 1944, Buchères connaissait l'horreur. A la veille de la libération de Troyes, le 51<sup>ème</sup> Brigade des WEFFEN SS assassinait 67 civils innocents, bébés, enfants, femmes, hommes, vieillards et incendiait une cinquantaine de maisons. A travers l'évocation du souvenir de nos martyrs et l'hommage rendu à leurs proches, aux rescapés, aux familles dont la vie a été marquée à jamais, nous voulons rappeler la fragilité de la liberté et éviter que les choses ne se répètent.



### Cérémonie du 11 Novembre 2018 :

L'Armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), la victoire des alliés et la défaite totale de l'Allemagne.



### Cérémonie du 14 juillet 2019 :

Le 14 Juillet est la fête nationale de la France. C'est un jour férié en France. Elle a été instituée par la loi en 1880, en référence à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de la monarchie absolue, suivi de la fin de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération.



La cérémonie est suivie d'un repas, d'une après-midi festive (pétanque, bal, jeux pour enfants, lâcher de ballons...), d'une retraite aux flambeaux ainsi que du traditionnel feu d'artifice.

## COMMÉMORATIONS

### Cérémonie du 8 mai 2019 :

Le 8 mai 1945 est la date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.



Cérémonie du 18 juin



### Cérémonie du 18 juin 2019 :

L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le Général De Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. C'est un appel aux armes dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédit la mondialisation de la guerre.

Ce discours – très peu entendu sur le moment, mais publié dans la presse française le lendemain et diffusé par des radios étrangères – est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.



Cérémonie du 18 juin

### Pour le souvenir :

L'association l'U.N.C. Paris 19<sup>ème</sup> section, en visite dans l'Aube, est venue se recueillir, en présence de Monsieur le Maire de Buchères. Ils ont tenu à déposer une gerbe au monument des Martyrs en mémoire aux victimes de ce terrible massacre.

## URBANISME

### BUCHERES : LE REGARD VERS L'AVENIR



#### LE PETIT MOT DE L'ADJOINT À L'URBANISME.

Il nous semble important de vous tenir informés et de faire le point régulièrement sur l'avancée des différents projets. Les commissions Voirie et Urbanisme ne font plus qu'une. En effet les deux sujets sont indissociables pour construire efficacement l'avenir de notre commune.

#### POINT SUR LES GRANDES TRANSFORMATIONS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN :

- Un Permis de construire d'une grande entreprise a été déposé sur le Parc Logistique.
- Point sur les lotissements réalisés par des bailleurs sociaux et des investisseurs particuliers :
- Mon Logis : 20 pavillons jumelés Avenue Morel : permis déposé, horizon 2022
- Mon Logis : 33 logements intergénérationnels, Avenue Morel : livrable septembre 2019
- SNC LA BUXIERE : 23 logements, rue du Poirier St Jean. Les pavillons collectifs mis à disposition en juin 2019.
- Aube Immobilier : lotissement de la Buxerie : 14 Maisons individuelles et 1 collectif de 8 logements : les maisons sortent de terre et certaines sont occupées, les 8 logements collectifs ont été livrés juin 2019.
- 12 pavillons individuels quartier Avenue des Martyrs et route de Courgerennes : les premiers sortent de terre. Un permis va être déposé pour une maison médicale privée.

## URBANISME

### PROJETS EN COURS 2018 à 2020

■ Lotissement Home Green : pavillons structure bois rue du Chatelier : divisé en deux projets, un des 3 terrains individuels et un projet d'une vingtaine de logements de plain-pied réservés aux seniors.

3 permis individuels ont été déposés et les constructions ont débuté. Permis d'aménager va être déposé pour la partie collective

■ Lotissement Avenue Pierre Pétre : environ 40 pavillons individuels et un petit collectif :

Le Permis d'Aménager a été déposé. Le lotisseur est en attente de réponse des fouilles archéologiques

■ Lotissement Les Navettes. Permis d'aménager validé pour 37 lots individuels et 1 petit collectif. Début construction individuelle 2ème semestre 2019

■ Lotissement de 33 pavillons rue des Vauclelles : en attente

Nous sommes à votre disposition pour toutes explications sur ces différents projets.



#### PROJET ECOLE

Le début des travaux a pris du retard du fait de fouilles préventives archéologiques qui nous sont imposées. Celles-ci sont en cours.

Nous espérons mettre à disposition le nouveau parking ainsi que la nouvelle voie de circulation pour septembre 2019.

En ce qui concerne le bâtiment, les travaux débiteront au mieux au 2ème semestre 2019 pour une ouverture à la rentrée scolaire de 2020.

La période délicate des travaux va nécessiter une coordination aux accès de l'école actuelle. Les plans d'accès provisoires seront étudiés avec le

corps enseignant, les parents d'élèves, l'entreprise et les services de la Mairie.

Le plan de financement demande une certaine rigueur. En effet nous engageons la commune financièrement sur 25 ans : La Consultation des banques est terminée et la proposition du Crédit Agricole a été retenue, la délibération pour le prêt a été prise par le conseil municipal, le plan de financement validé et les dossiers de demandes de subventions sont en cours.

Une information de l'avancement des travaux est faite à chaque conseil municipal et le permis de construire est consultable en Mairie.



## URBANISME

### PETIT RAPPEL SUR LA MÉTHODOLOGIE :

La maîtrise de cette urbanisation est axée autour de 3 documents principaux

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), Modifié fin 2017.
- Le Schéma d'aménagement global de la commune (voiries...)
- Le Schéma d'organisation (plus précis) concernant 5 zones à urbaniser
  - Les Grands Nauzois
  - Le Clos (en cours 32 logements intergénérationnels) ...
  - Le Village
  - Les Vaucelles
  - Les Navettes

■ Tous les projets intègrent les recommandations et obligations réglementaires du PPRI.  
Un règlement de voirie élaboré par la Mairie est systématiquement remis à tous les investisseurs afin de l'intégrer dans les projets.

### PROCÉDURE D'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISMES :

Pour tous vos projets en lien avec l'urbanisme n'hésitez pas à venir en mairie ou nous vous fournissons les documents réglementaires.

**La mairie est votre point d'entrée pour tous les permis de construire ou tous les projets liés au règlement d'urbanisme. Son rôle est de :**

- Contrôler le contenu des dossiers
- Enregistrer informatiquement le dossier
- Etablir le récépissé de réception du dossier
- Envoyer les dossiers au service instructeur de Troyes Champagne Métropole qui instruit et émet un avis
- En retour le Maire ou l'Adjoint en Charge de l'Urbanisme signe le document en suivant l'avis du service instructeur

*Tous ces documents sont consultables en Mairie et pour certains sur notre site internet*

## URBANISME

### ENVIRONNEMENT

#### Propreté et bien être :

Nous rappelons que certaines règles sont à appliquer sans faille pour le bien de toutes et de tous, à savoir :

- Respecter le tri sélectif
- Utiliser les déchèteries mises à disposition gratuitement pour les encombrants, produits chimiques...
- Respecter la réglementation sur le bruit
- Brûlage interdit

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été mises en service en face de la Mairie. Pour la méthode et les conditions d'utilisation veuillez-vous rapprocher des services administratifs de la Mairie.

#### Une opération dite « Eco Toit » est menée par Troyes Champagne Métropole.

Cette action est proposée aux propriétaires dans le cadre de la Maîtrise de l'énergie et en faveur du développement durable. Les techniciens de TCM emploient une caméra thermique qui permet de détecter les pertes énergétiques de votre habitation.

#### SOYONS TOUS ECO-RESPONSABLE

Philippe Faivre, adjoint à l'Urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos interrogations au 06.17.59.31.92.

### ACCESSIBILITÉ

Notre Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) a été approuvé par les services de la Préfecture et par délibération municipale le 17 octobre 2017. La commune s'engage à mettre en conformité l'accès à tous les bâtiments et terrains aménagés dont elle est propriétaire.

Le programme est sur 5 ans et les dépenses nécessaires à ces mises en conformité sont de 91100 euros (HT). Ce dossier est consultable en Mairie sur rendez-vous

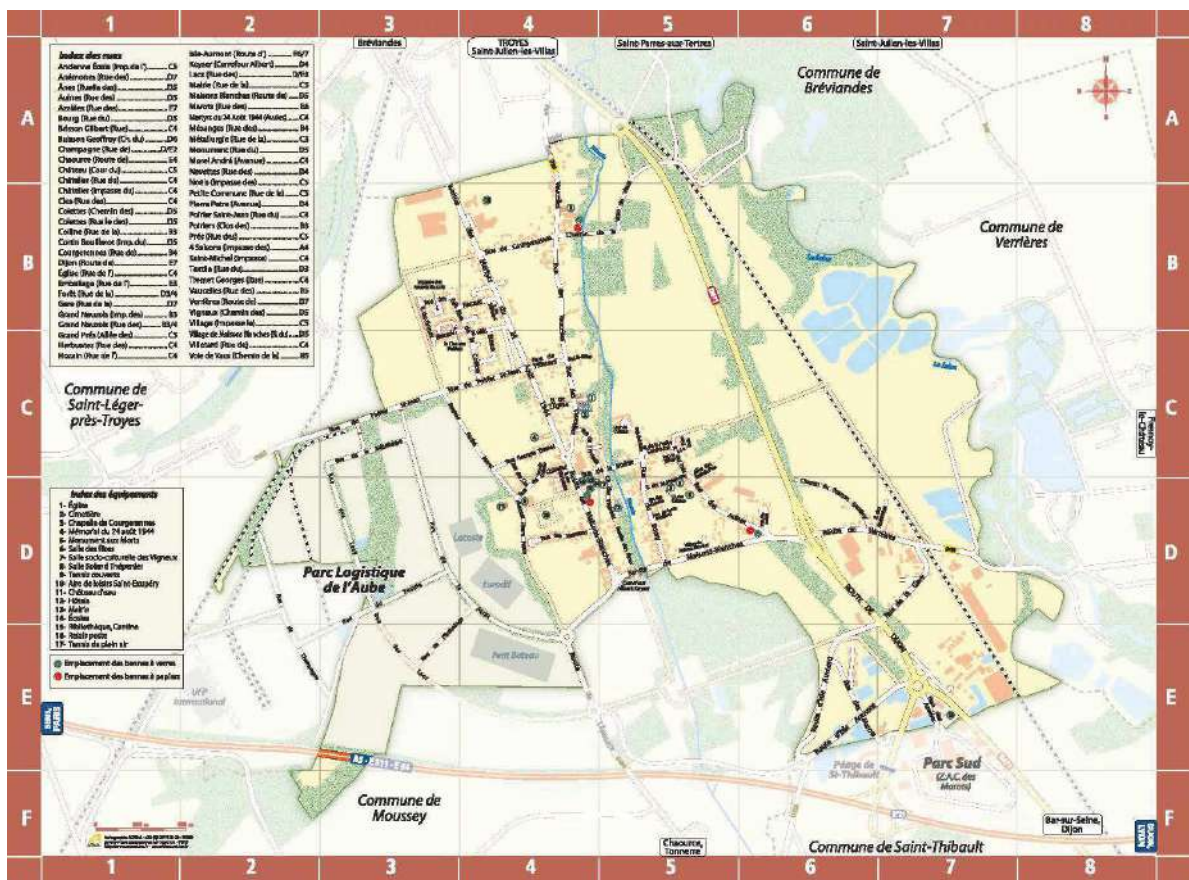
En 2018 l'accès au monument des Martyrs du 24 Août 1944 et celui de l'église ont été faits.

En 2019 la mise aux normes des toilettes de la salle des fêtes et l'accès aux salles du club ados par une plateforme élévatrice sont programmées



PLAN DE VILLE

PLAN DE VILLE



## COMMERÇANTS & ARTISANS

- **AC FORAGE**  
14 Rue de la Gare - 03.25.41.99.66
- **ANGEL COIFFURE**  
19 Ave des Martyrs - 03.25.41.98.90
- **ANIMACLOWN 10**  
Clown Magie sculpture sur ballons - 03.25.80.34.55
- **ANIMIAM**  
1 Route de Maisons Blanches - 09.51.24.41.07
- **ANTIQUITÉS GUY**  
36 Route de Maisons Blanches  
03.25.41.91.83 / 09.51.24.41.07
- **ARNAUD DUVERNOY (Ambulances)**  
9 Rue Gilbert Brisson - 03.25.75.04.05
- **AU CYGNE FLEURI (Fleuriste)**  
19 Avenue des Martyrs - 03.25.41.92.89
- **AU TOURBILLON DU TEMPS (Horlogerie)**  
3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22
- **AUBENERGIE**  
Couverture solaire photovoltaïque  
29 Rue du Bourg - 06.12.51.08.87
- **BAR LA PARENTHÈSE**  
19 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.92.78
- **BOULANGERIE PÂTISSERIE GANNE**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.73.62.20
- **BRASSERIE DE L'HORLOGE**  
Rue Azalées - 03.25.46.62.51
- **BRM**  
14 Rue de la Gare - 03.25.73.19.73
- **CABINET D'EXPERTISE (Alain Amat)**  
4 Route de Maisons Blanches - 03.25.46.10.19
- **CABINET DENTAIRE**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.82.43.33
- **CABINET ORTHOPHONIE**  
1 Route de Maisons Blanches - 07.62.70.71.92
- **CARROSSERIE BONENFANT**  
24 bis Route de Maisons Blanches - 03.25.40.34.00

- **CARREFOUR CONTACT**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.67.67
- **CDM (Vente de matériaux Bâtiments)**  
39 Avenue des Martyrs - 03.25.71.20.71
- **CHARLINE COIFFURE**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.40.17.21
- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE du Docteur GILLOZ**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.28.45.75
- **CMB (Menuiserie)**  
2 Ter Rue de Courgerennes - 06.63.97.97.79
- **CSVRD**  
Terrassement - assainissement - voirie  
32 Rue du Bourg - 03.25.41.08.16
- **DEVANLAY**  
Parc logistique de l'Aube
- **D.I.E.G**  
Dépannage Installation Electricité Générale  
10 Route de Maisons blanches - 06.83.20.33.75
- **DISLAUB (distillerie)**  
3 Route de Dijon - 03.25.41.64.30
- **ENTREPRISE URSELLA (carreleur)**  
36 Avenue des Martyrs - 03.25.41.76.93
- **ETOILE 10**  
Concessionnaire Mercedes  
50 Avenue des Martyrs - 03.25.71.37.00
- **ESTI SARL Tuyauterie industrielle**  
10 Rue de Villetard - 03.25.73.68.03
- **LD MATÉRIAUX**  
(Démolition matériaux anciens locations bennes désamiantage)  
8 Route de Dijon - 03.25.81.66.96
- **ETS RAGON**  
(Peinture, vitrerie, revêtement de sols)  
24 Rue de Villetard - 06.76.75.69.55
- **ETS ROCHA**  
(Commerce de gros de matériel agricole)  
41 Avenue des Martyrs - 03.25.45.00.00

## COMMERÇANTS & ARTISANS

- **FALDECO**  
Peinture, sols, ravalements de façade, isolation extérieur, vitrerie  
1 Impasse le Village - 06.86.32.05.28
- **GARAGE DE MAISONS BLANCHES**  
34 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.81.09
- **GOLZAN ERIC**  
Commerce de détail non alimentaire sur éventail et marché  
19 rue des Vaucelles - 03.25.75.55.96
- **HOTEL FORMULE 1**  
Zac de l'Ecluse des Marots - 08.91.70.54.20
- **HOTEL GRILL CAMPANILE**  
52 Avenue des Martyrs - 03.25.49.67.67
- **HOTEL PREMIERE CLASSE**  
52 Avenue des Martyrs - 08.92.70.72.63
- **INVICTA - ASSOCIES DU FEU**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.40.30
- **J-L C Electricité**  
4 Rue du Bourg - 06.49.76.79.93
- **LOXAM TROYES SUD**  
6 Route de Dijon - 03.25.41.84.38
- **LTT TRANSPORT**  
2 Route de Verrières - 03.25.41.81.69
- **PASS ET CIE FRANCE Construction d'ouvrage de génie civil**  
6 Route de Dijon - 03.25.41.60.34
- **PEPINIERES DUMONT**  
42 Avenue des Martyrs - 03.25.41.84.87
- **PETIT BATEAU**  
Parc logistique de l'Aube, 1 route de Chaource
- **PIZZA NAUDOT**  
3 Rue des Mesanges - 06.09.38.45.41
- **POINT P - BMCE**  
Commerce de gros, matériaux de construction et d'appareils sanitaires  
12 Route de Verrières - 03.25.41.00.42
- **PRO ARMATURE CHAMPAGNE**  
Fabrication d'articles en fils métalliques  
41 Avenue des Martyrs - 03.25.83.14.14
- **RELAIS POSTE**  
3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22
- **RESTAURANT L'HEDONISTE**  
1 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.27.76
- **SAGE-FEMME LIBERALE**  
1 Ter Rue du Monument - 06.72.94.17.45
- **SCIERIE DE BUCHERES**  
4 Route de Verrières - 03.25.41.88.02
- **SKANDIMEX SARL**  
Équipement de conservation des grains, commerce de gros non spécialisé et préparation d'aliments pour bétail  
8 Route de Courgerennes - 03.25.75.58.81
- **SOREIP**  
Travaux de menuiserie bois et PVC  
2 Rue de la Gare - 03.25.40.51.97
- **STE Service Technique Economique Stockage logistique**  
5 Rue des Aulnes - 03.25.43.94.05
- **TRANSPORT BALLERAY**  
2 Rue des Navettes - 03.25.41.84.16 / 06.09.84.84.36
- **TRANSPORT PEDRETTI Marchandises**  
2 Route de Verrières - 03.73.27.50.11
- **EURODIF**  
Parc logistique de l'Aube, Rue de la Forêt - 03.25.43.36.40
- **VAL COIFFURE**  
24 Route de Maisons Blanches - 06.43.67.23.07
- **VIVESCIA Coopérative agricole**  
8 Route de Verrières - 03.25.41.95.61
- **VOYAGE DES SENS Institut de beauté**  
1 Route de Maisons Blanches - 09.81.05.87.38

## LISTE DES ASSOCIATIONS

### ADMIR

**Association d'aide à domicile**  
Présidente : Régine MAS  
Vice-présidente :  
Monique LECARDONNEL  
Mme Chantal FESTUOT  
(Déléguée Village)  
**Tél.** 03 25 43 90 22  
06 71 25 17 30 - 06 71 25 92 86  
admraumont@fede10.admr.org

### AJHA

**Association de jeux d'histoire Auboise**  
M. Mathieu SOIBINET  
**Tél.** 06 01 96 32 89  
soibinet.mathieu@neuf.fr

### AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme Audrey CANTIN  
**Tél.** 03 25 73 68 99  
audreyhaumonte@hotmail.com

### ASB FOOT

M. Rachid KARA /  
M. Philippe DURANDAL  
**Tél.** 06 82 60 64 61 - 06 09 97 89 38

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Claude FRIMIN  
**Tél.** 03 25 82 10 01

### BUCHER'GYM

**Gymnastique**  
Mme Catherine COUCHOT  
**Tél.** 06 29 44 01 37

### CLUB DE L'AMITIE

**Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre personnes âgées**  
M. Jack TOUTEE  
**Tél.** 03 25 41 76 47

### COMITE DES FETES

M. Frédéric HUBERT  
**Tél.** 06 41 56 53 97

### FRANCE ADOT 10

**Association pour les dons d'organes et de tissus humains**  
M. Jean-Paul BARTHELEMY  
**Tél.** 06 61 05 76 30

### LES AMIS DE LA FORET ET DE LA NATURE

M. Christian PARACHOUT  
**Tél.** 06 95 92 35 75

### LES CONCERTS VINTEUIL

**Groupe de musique classique**  
M. Michel DESTRIAT  
**Tél.** 03 25 41 84 90

### LES COPINES BRODEUSES

Mme Stéphanie GARCIA  
**Tél.** 06 63 36 92 80

### PHIMADELPHIE COUNTRY

Delphine et Bérangère  
**Tél.** 06 98 13 62 59 - 06 22 00 65 22

### SCRAP BUCHEROIS

**Association de scrapbooking**  
Mme Laetitia GUERIN  
**Tél.** 06 40 13 22 46

### SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

**Entraînement et formation de secourisme**  
M. Gaëtan SIMONDIN  
croixblanche.bucheres@gmail.com

### SOCIETE DE CHASSE

M. Jean-Luc LAURENT  
**Tél.** 06 02 37 32 22

### TENNIS CLUB DES DEUX VALLEES

**Ecole de tennis**  
M. Nicolas KUZMA /  
M. Sylvain THOUVENOT  
**Tél.** 06 73 89 27 03 - 06 77 79 87 07  
tczvallees@gmail.com

### TROYES AUBE JUDO

**Ecole de Judo**  
M. Pascal BARTOLI  
**Tél.** 06 27 39 49 86  
troysaubejudo@sfr.fr

### UV BUCHERES

**Club Cycliste**  
M. Jean-François PHILIPPON  
**Tél.** 06 12 37 36 23

### YOGA DETENTE BUCHEROIS

**Pratique du Yoga**  
Mme Odile FERREBEUF  
**Tél.** 06 83 98 18 82

### ZODIAC BOXING

**ACADEMY CLUB**  
**Boxe pieds poings sous toutes ses formes**  
M. Narcisse N'DAYEN  
**Tél.** 06 27 16 20 74



## ESPACE ASSOCIATIONS



L'ADMIR des Aumont (La référence du service à la personne) est une Association de service à domicile à but non lucratif. Elle intervient dans votre village. Le bureau est basé à Verrières au 39, rue de la République et les horaires des permanences sont les suivants :

**Mardi de 09 H 00 à 12 H 00**  
**Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00**



Vous pouvez nous joindre ou laisser un message par téléphone au **03 25 43 90 22** ou par Internet à l'adresse suivante **admraumont@fedeto.admr.org**

En dehors des permanences sur les portables : **06 71 25 17 30** ou **06 71 25 92 86**



Des cours peuvent être donnés soit à domicile ou soit en atelier collectif. **Nous contacter pour de plus amples renseignements.**

### A.J.H.A.

L'A.J.H.A. rassemble depuis plus d'une décennie, des passionnés de jeux de stratégie avec figurines.

L'association se réunit pour jouer chaque vendredi soir dans la salle Roland Thépénier à partir de 20h30 et un samedi sur deux (semaine impaire) de 14h00 à 18h00.

L'entrée est libre pour le public, les débutants sont les bienvenus.

**CONTACT :**  
Mathieu SOIBINET  
06 01 96 32 89  
soibinet.mathieu@neuf.fr



### L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Vous pouvez contacter l'amicale à l'adresse mail suivante : **audreyhaumonte@hotmail.com**



Suivez l'actualité de l'amicale sur Facebook : <https://www.facebook.com/adpe.bucheres>

## ESPACE ASSOCIATIONS

### LE CLUB DE L'AMITIÉ

Comme au cours des années précédentes, les membres du club de l'Amitié se sont réunis à la salle Roland Thépénier les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois pour leurs activités traditionnelles : essentiellement les jeux de société, avec toujours la même passion pour la belote, les dames ayant une préférence nettement marquée pour le triamino.

Les marches ou ballades vers les voies piétonnes du Parc Logistique ont été maintenues de façon aléatoire, avec un nombre de plus en plus restreint de marcheurs.

Il en a été de même pour la participation aux séances de travail des petites mains qui se retrouvaient les lundis après-midi et les mardis, hors réunions du club, pour des travaux de couture, de broderie et de tricot.

Retrouvez plus d'informations sur le club de l'amitié sur [ville-bucheres.fr](http://ville-bucheres.fr).

### COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes recherche actuellement des bénévoles.

N'hésitez pas à vous adresser à **M. HUBERT** au **06.41.56.53.97** pour plus de renseignements.

De nombreuses manifestations sont organisées par le comité des fêtes :

7 et 8/09/19 : **Vide-dressing & puériculture**  
22/11/19 : **Soirée beaujolais**  
23 et 24/12/19 : **Bourse aux jouets**



### UV BUCHERES

**L'U.V. B, club local qui rayonne dans tout l'hexagone.**

Le club fêtera ses 20 ans d'existence à la fin de l'année, que de kilomètres parcourus, de bouquets conquis, et toujours le même président !!!! A quand la relève ??? Place aux jeunes !

L'effectif reste stable avec plus de 80 licenciés, le tout dans une ambiance conviviale.

**Nos organisations restent les mêmes, 5 courses sur routes :**

Chauchigny / Buchères / Vaudes / Parc Logistique Buchères / L'hortage Buchères, 1 VTT sur Verrières, 1 cyclo-cross à Courgerennes, 1 brevet Cyclo.  
La saison se termine avec son banquet suivi du loto.

### LES CONCERTS VINTEUIL

#### Manifestations 2019 :

- **Dimanche 23 juin 2019 :**  
Quatuor Joseph Hel Eglise de Verrières - 16h30  
- Entrée libre.

- **Dimanche 15 septembre 2019 :**  
16h30 Chant / Piano/forte - Eglise de Verrières  
- Duo Haydée

- **Dimanche 17 novembre 2019 :**  
Carolina Katún : TEOL Duo Chant / Guitare Temple de Troyes 18h30 - Entrée libre



## ESPACE ASSOCIATIONS

### LES AMIS DE LA FORÊT ET DE LA NATURE

Contact : M. Christian PARACHOUT au 06.95.92.35.75.

### LES COPINES BRODEUSES

Initiation et pratique de la broderie.  
Contactez Mme Stéphanie GARCIA au 06.63.36.92.80.

### SOCIETE DE CHASSE

Contact :  
**M. Jean-Luc LAURENT** au **06.25.02.38.28.**

### FRANCE ADOT 10

Pourquoi prendre sa carte de donneur d'organes ? Tout simplement pour indiquer sa position, après sa mort, vis-à-vis du don d'organes et éviter, de ce fait, une perte de temps précieuse. Par ailleurs, il ne suffit pas d'être en possession de sa carte de donneur, mais IL FAUT EN PARLER à ses proches, afin qu'ils sachent que nous avons notre carte de donneur et que nous sommes pour le don d'organes.

EN PARLER NE PREND QU'UNE MINUTE.

IL N'Y A PAS D'AGE POUR DONNER SES ORGANES.

En ce qui concerne le don de moelle osseuse, il faut être majeur et ne pas excéder 51 ans.

A quoi sert le don de moelle osseuse ? A sauver des personnes atteintes d'un cancer ou des enfants atteints de leucémie. Il faut 1 000 000 de propositions de don de moelle osseuse pour qu'une seule personne soit un jour compatible avec un receveur. Aussi, n'hésitez pas, si vous avez entre 18 et 51 ans, faites une proposition de don et peut-être éprouverez-vous un jour la très grande joie d'avoir sauvé une vie et très probablement la vie d'un enfant... car ils sont prioritaires.



### YOGA DETENTE BUCHEROIS

Les cours se déroulent le mardi de 17h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année !

Contact :  
**Mme Odile FERREBEUF,**  
Présidente au 06.83.98.18.82

### SCRAP BUCHEROIS

Nous nous retrouvons dans la convivialité afin d'échanger aussi bien des idées que du matériel. N'hésitez pas à pousser la porte de la Salle Roland Thépénier le mardi de 18h15 à 21h00.

Contact : **Mme Laetitia GUERIN**  
au 06.40.13.22.46



### ET VOUS ?

Que faites vous de votre temps libre ?



### SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

Entraînement et formation de secourisme.

Contact :  
**croixblanche.bucheres@gmail.com**  
Plus de renseignements sur [ville-bucheres.fr](http://ville-bucheres.fr)  
ou [www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)

## ESPACE ASSOCIATIONS

### TENNIS CLUB DES DEUX VALLEES

Pour vous renseigner sur les entraînements, (pour jeunes et adultes) et les stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires :

Contactez M. Sylvain Thouvenot : 06 77 79 87 07 ou [tczvallees@gmail.com](mailto:tczvallees@gmail.com)

Pour vous informer sur l'adhésion au TC2V, consultez notre site internet [www.tc2v.com](http://www.tc2v.com) ou rendez-vous aux terrains couverts, Salle Marcel Gamon, rue du Chatelier, le mercredi de 13h30 à 20 h et le samedi de 9 h à 17 h.

### PHIMADELPHIE COUNTRY

#### Ecole de danse country

Cours à Buchères, salle communale des Vigneux le mardi de 17h30 à 21h15.

De 17h30 à 18h30 : Débutants  
De 18h30 à 19h45 : Intermédiaires  
De 20h00 à 21h15 : Intermédiaires plus

Site internet de l'association : [www.phimadelphie.com](http://www.phimadelphie.com)



### TROYES AUBE JUDO

Mercredi: 17h30 - 18h15 : Eveil Judo  
Mercredi: 18h15 - 19h45 : Judo

Deux essais gratuits, possibilité de régler en plusieurs fois. L'association accepte les chèques, l'espèce, les bons CAF ACTIV + les coupons sport ANCV.

Pour plus d'informations <https://www.facebook.com/troyesaubejudo>.

Troyes Aube Judo  
Cocac des Sénardes  
Rue Godard Pillaveinne - 10000 TROYES  
Tél: 03 54 59 49 61 / 06 27 39 49 86  
Site : [www.troyesaubejudo.fr](http://www.troyesaubejudo.fr)  
Mail : [troyesaubejudo@sfr.fr](mailto:troyesaubejudo@sfr.fr)



### BUCHER'GYM



L'Association BUCHER'GYM a été créée par M. et Mme GEOFFROY il y a 20 ans. Mme Arlette GEOFFROY en a assuré la présidence jusque fin 2018. Elle a passé la main lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 12 décembre 2018, à Mme Catherine COUCHOT. Faisant suite, un nouveau bureau a été élu, composé de Mme Catherine COUCHOT en qualité de Présidente, de Mme Laurence PATOUR, en qualité de Trésorière, et de Mme Christine COMBOURG en qualité de Secrétaire. BUCHER'GYM au-delà de son caractère sportif, gymnastique d'entretien, souhaite renforcer et développer le lien social et intergénérationnel entre les habitants de Buchères et des communes voisines.

Les cours sont dispensés par une jeune coach sportive, Mme Orlane CHERRONNET, et s'adressent à tout public de 18 ans à...jusqu'à temps que la forme physique le permet et que l'envie persiste ! Bonne ambiance et convivialité assurée ! D'autres activités pourraient voir le jour à l'avenir si des demandes s'expriment par le groupe d'adhérents, et si celui-ci est renforcé par de nouvelles inscriptions, alors n'hésitez pas à contacter les personnes référentes, vous serez accueilli(e) et bienvenue(s).

#### Coordonnées :

Mme COUCHOT : 06.29.44.01.37  
Mme PATOUR : 06.52.03.65.08  
Mme COMBOURG : 06.88.75.54.78

Cours le mercredi de 18h30 à 19h30 (pas de cours pendant les vacances scolaires) salle des fêtes rue des Aulnes à Buchères

**2 séances offertes avant inscription**

### ZODIAK BOXING ACADEMY CLUB

Lundi : 18h30 à 20h00 (kick + ki)  
Mercredi : 20h00 à 21h30 (boxe anglaise)  
Jeudi : 18h00 à 20h00 (HIT training + Full contact)  
20h00 à 21h00 (Self defense)

#### Contact :

M. N'DAYEN  
au 06.27.16.20.74.



## CPI DE BUCHÈRES

### CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE BUCHÈRES

#### En 2018, le nombre d'interventions s'élève à 113 :

- Insectes (guêpes) : 53
- Feux : 8
- AVP (accident sur la voie publique) : 7
- SAP (secours à personne) : 39
- Divers (chien errant, inondation...) : 6
- Interventions en semaine : 92
- Interventions de nuit : 15
- Interventions Dimanches et jours fériés : 6



#### Pour rappel :

- Nombre d'interventions en 2016 : 93
- Nombre d'interventions en 2017 : 85

#### Si vous souhaitez vous engager vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être âgé au minimum de 16 ans et au plus de 60 ans
- Vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir l'autorisation de vos parents ou tuteurs légaux
- Vous devez signer votre engagement avant 56 ans
- Vous devez avoir une condition physique compatible avec l'activité opérationnelle (celle-ci sera vérifiée lors d'une visite médicale de recrutement)
- Vous devez être en conformité avec les obligations de service national
- Vous devez jouir de vos droits civiques et ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française.

Chef de corps du CPI de Buchères : Monsieur Emmanuel RONDEAU - 06.78.91.76.86



## ↳ GENDARMERIE

### ↳ FORCES DE L'ORDRE GENDARMERIE DE BARBEREY SAINT SULPICE

La COB de Barberey Saint Sulpice vous présente les chiffres concernant la délinquance sur notre commune pour l'année 2017.

- Interventions Peloton Motorisé Buchères : 2
- Poursuites d'enquêtes : 4
- Interventions COB Barberey Saint Sulpice : 31

Les interventions se portent sur :

- Cambriolages et vols dans les locaux d'activités professionnelles et de résidences : 17
- Vols à l'étalage et à la roulotte : 4
- Destructions et dégradations : 2
- Escroqueries et abus de confiance : 10
- Atteintes à l'intégrité physique : 2
- Autres délits : 2

**Total des interventions 37**

Pour information, la COB de Barberey Saint Sulpice est intervenue 64 fois sur Buchères l'année 2016.



**Brigade de proximité de BARBEREY SAINT SULPICE**  
**03.25.42.32.90**



### ↳ LA PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

La commune de Buchères est la 120ème de l'Aube à rejoindre le dispositif de sécurité citoyenne en signant le protocole le 22 Mars dernier.

## ↳ ENFANCE ET JEUNESSE

### ↳ A.L.S.H.

#### Activités de l'A.L.S.H.

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs accueille une vingtaine d'enfants de primaire et une dizaine d'enfants de maternelle.

Nous avons axé ces mercredis sur le thème de l'art sous toutes ses formes et chaque enfant repart avec 1 ou 2 objets le soir. Ils peuvent ainsi recréer le modèle présenté ou le personnaliser selon leurs envies ou leurs goûts. Nous proposons aussi des jeux extérieurs lorsque le temps le permet. Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs en journée complète avec ou sans repas, en demi-journée avec ou sans repas.

Nous participons aussi à des ateliers proposés par des intervenants extérieurs comme la Ligue contre le

cancer, nous avons intégré l'exposition qui aura lieu en septembre 2019 autour des Fables de La Fontaine en partenariat avec la Bibliothèque de Buchères.

Pendant les vacances d'octobre, nous avons organisé un accueil sur le thème des vacances de la peur et proposé des activités et des jeux en lien avec Halloween avec une moyenne de 25 enfants de primaire et 16 de maternelle. En Février nous avons choisi de découvrir comment aider les autres et la planète et en Avril nous sommes partis à la découverte des animaux de la Ferme.

Nous avons prévu un voyage autour de la Terre pendant le mois de juillet et partons à la découverte des coutumes et des traditions des différents continents, en plus d'un mini-camp dans les Vosges pour les 7/12 ans.





## CLUB ADOS

### Bilan Annuel 2019 Club Ados

Le club ados est une structure ouverte aux jeunes entre 11 et 17 ans. (11 ans mais collégiens)  
Structure ouverte pendant les vacances scolaires (sauf Noël et août)

- L'accueil est situé rue des aulnes (au-dessus de la salle des fêtes)
- Le club est composé de 2 salles : une pour les activités avec baby-foot, billard, table tennis de table.
- L'autre avec un espace « détente » canapés TV lecteur DVD jeux de société et un coin cuisine repas et bureau.
- Une adhésion de 20 euros est à régler en mairie pour l'accès au club ados (période de septembre 2018 à août 2019) renouvelable chaque année.
- Un dossier d'inscription est à remplir chaque année avec les papiers suivants à remplir obligatoirement (fiche de renseignements, règlement intérieur et charte du bien vivre ensemble, fiche sanitaire, **un certificat attestant que les vaccins sont à jour et que le jeune est apte à la pratique du sport**)
- Un jeune n'habitait pas Buchères peut s'inscrire au club ados mais uniquement par le biais d'un parrainage par un autre jeune de la commune et après acceptation de la directrice, du Maire et des élus.
- A chaque période de vacances un Fly d'activités + tarifs est envoyé aux familles. Aucun argent n'est demandé aux jeunes pour les sorties (sauf si indiqué sur le Fly)

- La facturation est envoyée aux familles après chaque période de vacances.

**ATTENTION** si les factures ne sont pas réglées l'accès au club ados est refusé.

- **Pour l'année 2019** nous avons 33 jeunes inscrits (à la date du renouvellement de l'adhésion). Les jeunes ont pu profiter des activités tout au long de l'année : Disneyland - escape Game- Musée d'histoire naturelle - trampolines - bowling - cinéma - patinoire - rencontres sportives inter clubs - course d'orientation - atelier cuisine - pétanque - foot salle - atelier hip hop et activités manuelles...
  - Les jeunes sont demandeurs pour ces rencontres interclubs.
  - Tout au long de l'année des vacances riches et appréciées par les jeunes avec une bonne cohésion de groupe.
- Nous mettons tout en œuvre pour créer une impulsion de participation active et d'investissement pour donner envie aux jeunes de monter des projets et de les mener à terme.**  
**Un bilan 2019 positif dans les échanges et la communication**  
**L'été 2019 sera sportif et basé sur les échanges inter clubs.**

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



### L'ACCUEIL

L'accès à la bibliothèque municipale et la consultation sur place des documents ou ouvrages sont libres, gratuits et ouverts à tous.

### LA BIBLIOTHEQUE PRATIQUE

Horaires d'ouverture : Lundi : 16h15-18h30  
Mercredi : 14h-18h30 - Samedi : 9h-12h

### MODALITES D'INSCRIPTION

Le prêt des documents et l'accès aux services sont réservés aux adhérents à jour de cotisation (valable un an de date à date).

La cotisation est de 5 € pour les adultes, 10 € pour les familles et gratuite pour les enfants mineurs.

### LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles à la bibliothèque se déroulent, en règle générale, tous les deux mois et sont à destination de tous. Dans ce dernier cas des affiches, la presse, un envoi d'informations à partir de notre fichier d'adhérents et le service communication de la ville de Buchères vous tiennent informés de la programmation.

## Les animations se préparent, pour une belle rentrée culturelle

### Animations autour du livre, avec en point d'orgue le salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes en octobre

- pour les vacances d'été au centre de loisirs : participation au jury du prix des enfants. Pendant le mois de juillet, en complément de ses rendez-vous lectures avec les petits et les grands, Christine proposera aux enfants de l'ALSH d'être jury pour le salon : parmi les 10 livres lus par Christine, les enfants pourront voter pour participer à l'élection de l'album qui recevra le prix des enfants au salon jeunesse de Troyes.

- pendant le salon du livre, une classe de l'école primaire aura la chance de rencontrer à la bibliothèque un des auteurs invités au salon.

Pour les plus-petits de 6 mois à 3 ans, la bibliothèque et le service Enfance et Jeunesse proposeront deux nouvelles séances en juin et en novembre de l'animation bébé-lecteur 'il était une fois... des bébés et des livres', mêlant lectures et comptines.

Toutes ces animations sont possible grâce à une collaboration toute particulière avec les partenaires soutenant la commune dans sa politique de lecture publique. Des soutiens tant de l'extérieur comme



l'association Lecture & Loisirs, organisatrice du salon jeunesse, et la Médiathèque Départementale de l'Aube.

Mais aussi au sein de la commune : le service Enfance et Jeunesse (pour 'les bébé-lecteur'), et l'école des trois plumes de Buchères.

**Et au-delà du livre,**

### Animations culturelles : la ville de Buchères accueillera deux expositions à l'automne.

- une exposition artistique autour des fables de La Fontaine organisée par Annie Watterlot et Hervé Lefèvre, proposant des peintures et des sculptures autour de l'œuvre de Jean de La Fontaine.

- une exposition photo de genres allant de la photo animalière à la photo de rue, en passant par le portrait ou le paysage, par des photographes sélectionnés par M. Jean-Pierre Blanchard.

## CULTE

### BUCHÈRES EN PAROISSE

Buchères, comme Bréviandes, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, fait partie du secteur paroissial de Saint Julien les Villas.

Une équipe pastorale a été mise en place. Elle est constituée d'un prêtre, le père Yves Maurice, d'un diacre et de 6 laïcs dont 2 personnes de Buchères.

En ce qui concerne : baptême, catéchisme, mariage, obsèques, intentions de messe, s'adresser à **la maison paroissiale 11, rue de Sancey à St-JULIEN (tél.03 25 82 12 86)**

• **Baptême** : faire la demande au moins **TROIS MOIS** avant la date du baptême

• **Mariage** : faire la demande au moins **UN AN** avant la date du mariage

#### Permanence à la maison paroissiale à Saint-Julien Les Villas

- Du lundi au samedi de 10h00 à 11h30 - Le mardi 16h30 à 18h30 (en hiver) de 17h à 19h (en été)  
- Le Jeudi de 17h00 à 19h00 (pas de permanences le soir pendant les vacances scolaires)

#### Vie paroissiale : souhait de visites

Des chrétiens de l'Ensemble paroissial de Saint Julien Les Villas, (qui regroupe les communes de Bréviandes, Buchères, Rouilly Saint Loup, Ruvigny et Saint Julien Les Villas) se proposent d'aller rendre visite aux personnes âgées, malades, seules et qui expriment, elles ou leur entourage, le désir d'un temps de partage, pour le simple plaisir de la rencontre.

Si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient de telles visites, merci de les signaler à l'accueil de la paroisse, pendant les permanences indiquées ci-dessus en téléphonant au 0325821286.

#### Accueil

Que les nouveaux habitants de Buchères soient les bienvenus dans la commune et qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître dans le secteur paroissial.



#### HORAIRES DES MESSES

**Le dimanche : 10h45**  
à l'église de Saint Julien Les Villas en alternance avec Buchères, Bréviandes (en hiver) en alternance avec Ruvigny et Rouilly Saint Loup.

**Le premier samedi soir, de chaque mois : 18h15**  
messe anticipée à l'église de Saint Julien Les Villas.

*(Voir affichage aux portes des églises et dans la presse locale du samedi)*



**Personnes relais pour Buchères**  
Mme Bernadette SOROKA : 03.25.41.86.60  
Mme Roselyne LIONNET : 03.25.41.85.49

## C.C.A.S

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Notre Centre Communal d'Action Sociale, présidé de droit par le Maire, Monsieur Philippe GUNDALL, est doté d'un Conseil d'Administration composé de 9 membres (élus et représentants d'associations qui œuvrent dans le domaine social).

Le C.C.A.S. sous la responsabilité de Philippe GUNDALL, anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les différentes institutions publiques et privées. Ainsi le C.C.A.S participe à l'instruction des demandes d'aide sociale. Il peut également intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Le C.C.A.S est habilité pour attribuer des aides matérielles, des aides d'accompagnement et des aides d'urgences et développe de multiples actions qui permettent de soutenir les personnes et foyers traversant quelques difficultés comme :

- l'aide alimentaire exceptionnelle,
- l'aide à la formation,
- la participation financière (frais de cantine, inscriptions associations, etc.),
- l'aide à l'énergie,
- l'aide aux démarches administratives,
- l'orientation des personnes en difficultés vers des organismes spécialisés (Point Conseil emploi, assistant social, organismes sociaux et caritatifs, organismes de logements sociaux, etc.).

**Le C.C.A.S intervient essentiellement en faveur :**

- des personnes âgées
- des personnes handicapées
- des personnes et familles démunies

**Le C.C.A.S, dans un contexte de crise économique et sociale, est plus que jamais à l'écoute des habitants de Buchères, et s'efforce de répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations.**

Pour contacter le C.C.A.S, il suffit de prendre contact auprès de la secrétaire, Madame Christelle LEROY au 03.25.41.87.12.

### UNE MISSION DU C.C.A.S : LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF

Le registre communal nominatif est un document obligatoire pour toutes les communes. Ce registre est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte, signalée par les services préfectoraux, ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes vulnérables. Les personnes inscrites sont volontaires.

#### A qui est-il destiné :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes résidant à leur domicile.
- Les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.

#### Comment s'inscrire :

La personne elle-même ou une personne de son entourage peut saisir le CCAS pour une inscription sur le registre.

#### Les démarches :

L'inscription (pour vous ou l'un de vos proches) peut se faire :

- en ligne sur le site internet,
- par téléphone, en contactant Madame LEROY Christelle, Secrétaire du CCAS au 03.25.41.87.12
- en se rendant au Centre Communal d'Action Sociale, 1 Rue de la Mairie 10800 BUCHÈRES.

#### Quand faut-il s'inscrire :

N'importe quand, le registre est ouvert tout au long de l'année.

#### Quels intérêts :

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et /ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'événement. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles sont bien prises en charge.

## NUMÉROS UTILES

### ADMINISTRATIF

Mairie	03.25.41.80.17
École primaire « Les Trois Plumes »	03.25.41.76.67
École maternelle	03.25.41.96.88
Troyes Champagne Métropole	03.25.45.27.27
Préfecture de l'Aube	03.25.42.35.00
Trésorerie de Troyes	03.25.75.87.71
Collège Marie Curie	03.25.82.33.54
Relais Poste	03.25.81.79.22
TCAT	03.25.70.49.00
SNCF	36.35

### URGENCES

Pompiers	18
Samu	15
SOS Médecin	36.24
Hôpital	03.25.49.49.49
Pharmacie de garde	32.37
Gendarmerie de Bréviandes	03.25.83.17.50
Accueil pour les sans-abri	115

### DÉPANNAGE

Urgence sécurité GRDF	0.800.47.33.33
ERDF Dépannage	09.72.67.50.10

### SANTÉ - FAMILLE

Sage-femme libérale à Buchères	06.72.94.17.45
Centre Médico-social d'Aix en Othe - Assistant social : - Mr DEVALLOIR	03.25.46.70.04
Conciliateur de Justice : - Mr MAUFFROY Hubert	03.25.41.80.17
Maison de la justice et du droit	03.25.41.76.67
SOS Amitié	03.25.73.62.00
Association d'écoute sur la maltraitance	03.25.80.16.74
ALMA 10 (Allô maltraitance)	03.25.41.52.52
Allô enfance maltraitée	119
Planning familial	0.800.803.803
Sida info service	0.800.840.800
Écoute alcool	0.811.91.30.30
A.N.P.A Association Nationale Prévention Alcoolologie et Addictologie	03.25.49.44.44
Écoute alcool	0.811.91.30.30
Drogue info service	0.800.23.13.13
Pers. sourdes Malentendantes	114
Centre antipoison	03.83.32.36.36
Violences conjugales	39.19
SPA	03.25.81.17.83
Le relais poste	03.25.81.79.22

### LOISIRS

Bibliothèque	03.25.80.68.52
ALSH	06.10.62.84.26
Club Ados	06.10.18.77.43

**AU CYGNE FLEURI**  
M. et Mme **LOURDEL**

Bouquets  
Compositions, mariages, anniversaires, deuil  
Nouveau dépôt Pressing Bio

Chemin 17 de 16 à 116  
Sauf dimanche et lundi de 16h à 12h30

Tél. 03 25 41 92 89  
Fax : 03 25 41 79 35  
19, avenue des Martyrs  
10800 Buchères

Particulier et professionnel

**L'As des K.ro**  
Entreprise de Nettoyage

06 34 49 97 68  
03 25 73 33 63

17, rue aux Courbes  
10800 VILLY LE MARECHAL

**PASS**

6, Route de Dijon - 10800 Buchères

Béton décoratif - désactivé - aménagement cour,  
terrasse, plage de piscine pour particulier

Tél. 03 25 41 60 34 - Fax 03 25 41 60 37  
E-mail : admin@pass-france.fr

**CR Peinture Rénovation**

**RAGON Cyril**  
06 15 08 22 28

cr.peinture.renovation@gmail.com 10800 BUCHÈRES

Peinture intérieur extérieur, ravalement de façades,  
carrelage, faïence, revêtement de sol, isolation cloisonnage,  
pose de menuiseries et travaux divers

Dépannage  
Installations  
Electricité  
Générale

**DIEG**  
06.83.20.33.75

**Pétré Romain**  
10 route de maisons blanches  
10800 Buchères

Port : 06 83 20 33 75  
Tél : 03 25 76 89 05  
Mail : dieg\_rp@icloud.com

TOUS TYPE D'INSTALLATION ET DEPANNAGE ELECTRIQUE - DOMOTIQUE

**as** **AUTOSECURITE**  
CONTROLE TECHNIQUE  
Une marque du groupe SGS

**CSCA DE L'AUBE**

Françoise VACHEZ  
195 route d'Auxerre  
10430 ROSIÈRES PRES TROYES

03 25 75 74 70

**BOULANGERIE PÂTISSERIE  
GANNE F.**

NOUVEAU À BUCHÈRES

Partenaire de vos réceptions

Nos spécialités : Le Solly, Le Fanny, La Feuilletine, Le Dagobert, etc...

Buchères - Chemin de l'école la source - 06 - 10800 sans surcoût  
Le Dimanche : 09 - 20h00

Rosières - Chemin de l'école la source - 06 - 10800 - 108  
Le Dimanche : 09 - 20h

ROSIÈRES PRES TROYES  
7 Bis, rue du Chêne  
03 25 74 62 10

BUCHÈRES  
1, rue Maisons Blanches  
03 25 73 62 20

# Carrefour contact



8h - 20h  
le dimanche  
matin dès 9h



Avec la  
Carte Carrefour des  
**ÉCONOMIES  
GARANTIES\***!

\*Voir conditions en magasin.

## Carrefour contact



24h/24h

Ouvert de 8h à 20h. Le dimanche de 9h à 13h

**BOUCHERIE TRAITEUR : 03 25 81 67 69**

### BUCHERES

### 03.25.81.67.67